

LE GEMMAGE EN FORÊT DES ARCS

Un arrêt de règlement de la cour du parlement tenant la chambre des eaux et forêts en date du 7 août 1773, enregistré dans le registre des délibérations de la communauté des Arcs le 9 septembre 1773 précise : *Article N° 5 en renouvelant l'arrêt de règlement du 5 février 1745, a fait et fait la dite cour inhibitions et défenses à tous particuliers d'exprimer la poix des pins blancs appelés vulgairement pins gras, et de faire la coupe des dits pins, quils n'ayant fait leur déclaration au greffe de la chambre et obtenu la permission de la cour le consentement du commissaire de la marine préalablement rapporté a moins qu'il ne se soit écoulé six mois depuis la susdite déclaration le tout à peine de mille livres d'amende.*

Dans la forêt communale des Arcs sur Argens de nombreux restes de pots à résine peuvent interPELLER le promeneur.

Voilà la raison de la présence de pots à résine en forêt.

En 1914, un résinier des Landes, M. Antoine Dubos est venu voir les pins de la forêt. La conclusion de son rapport est que le gemmage pourrait être une source de revenu pour la commune.

En 1919 la forêt communale reçoit la visite du commandant Guinier, professeur à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts qui vient déterminer la cause de la maladie qui touche les pins. Après sa visite il en résulte que les pins sont attaqués par le *trametès pini*. Il est donc décidé qu'avant l'abattage il faudrait procéder au gemmage.

Le 7 mai 1919 la commune signe un marché de gré à gré avec la société des produits résineux du sud-est de Marseille pour la pratique du gemmage. La concession s'étendant sur 30 000 pins pour une période de quatre ans finissant le premier août 1923. Le même droit de gemmage à mort sur 70 000 pins sur un même période de quatre ans commençant le 1^{er} mars 1920 pour finir le 30 novembre 1924.

L'année de gemmage commençant le 1^{er} mars et finissant le 30 novembre. En juillet 1919, le dénommé Dubos est aux Arcs où il a commencé sa tâche, en novembre il fait transporter ses cinq derniers fûts, il en a déjà vendu six au prix de 120 francs.

Il est intéressant de savoir quelle était la condition de vie de ces résiniers. Dans un courrier daté du 13 novembre 1919 il écrit au maire de Draguignan : « *Pour vivre jusqu'à ce jour je me suis imposé à moi-même les plus dures privations jusqu'à coucher depuis trois mois sous une pierre en pleine forêt. Je suis sans chemise, sans souliers, en haillons. J'ai ma famille à Lamanon qui crie la faim et me demande secours. Je suis sans le sou ayant épousé tout le crédit que je pouvais espérer. Mon travail touche à sa fin et ne suffira pas à payer mes dettes. Nous sommes cinq qui depuis juillet vivons de crédit ou d'avances qu'une mauvaise récolte ne comblera pas. Que faire mon Dieu !*

Je ne connais personne dans la région. Quant à compter sur la générosité ou même l'humanité des habitants des Arcs c'est inutile. Ces gens-là m'ont fait comprendre depuis que je suis parmi eux que je suis un « étranger ». Si j'étais Italien, Turc, Chinois ou même Hottentot il me serait permis d'avoir quelque espoir ; mais je suis Français, alors sus aux Français. Ils me l'ont prouvé en me refusant la location du moindre abri, en ne voulant pas faire le transport de mes marchandises ; enfin en me prenant des prix fantastiques pour leur moindre déplacement ».

Après litige et procès entre la commune et la société des produits résineux du sud-est de Marseille, l'extraction de la résine prend fin en 1924.

Le gemmage

Le gemmage est une opération qui consiste à "blessier" **un pin** pour qu'il sécrète de la **résine**. Le gemmeur, ou **résinier**, est celui qui pratique cette opération et qui récolte la résine. Il faut savoir que le pin s'appelle aussi "**l'arbre d'or**" parce que la résine coûte cher, un peu comme l'or... Le gemmeur signifie la même chose que le résinier. Le travail du résinier est de récolter le plus de résine possible. Les gemmeurs étaient payés au poids.

En parcourant le recensement de 1921 effectué pour la commune des Arcs nous pouvons mettre un nom sur quelques personnes qui exerçaient dans la forêt communale la profession de « résiniers »

Goujon Pierre né en 1889 à Biganos (Gironde)

Santuc Jean né en 1877 à Mios (Gironde)

Delert Jean né en 1890 à Mensas

Dupont Jules né en 1888 à Lévignac (Landes)

Laraignié Baptiste né en 1883 à Escource (Landes)

Ce sont les noms de ceux qui étaient au village au moment du recensement, mais de ceux qui étaient en forêt à ce moment là on ignore le nom.

Déroulement d'une campagne de gemmage (source Wikipédia)

Une campagne de gemmage commence début février. On dit qu'un pin est prêt à être résiné dès que l'on peut l'entourer de son bras sans apercevoir sa main.

Il faut alors préparer la future *care*, que l'on place à l'est car elle est à l'abri des intempéries. Pour cela on utilise le *sarcle à peler*, outil en acier, recourbé qui va permettre de racler l'écorce. Le pelage est une opération délicate car il faut laisser une fine épaisseur d'écorce en évitant de blesser le pin prématurément.



Cramponnage

Vient ensuite le cramponnage, qui consiste à placer une lame de zinc incurvée dans le pin (le *crampon*), grâce au *pousse-crampon*, pièce en métal présentant une extrémité convexe et tranchante, que l'on cogne avec un maillet. Le *crampon* va retenir le pot et surtout guider la gemme à l'intérieur. Pour préparer le bassot (la première care que l'on ouvre au pied du pin) on place le zinc un peu au-dessus du sol pour pouvoir placer le pot juste en dessous. Pour les arbres dont la *care* a déjà au moins un an, on place le crampon à environ 10 cm du haut de la care de l'année précédente, ainsi qu'une pointe un peu plus bas, pour retenir le pot que l'on coince entre le zinc et le clou.

La pique



Les outils pour la « pique »

Vers la mi-mars, on réalise la première *pique* à l'aide du *hapchot*. Pour les cares de première année, on entaille l'arbre juste au-dessus du crampon, pour celles de deuxième, troisième, quatrième année et plus, on poursuit l'entaille de l'année précédente.

La profondeur de la *care* ne doit pas excéder 1 cm.

Afin que la résine coule régulièrement, il faut rafraîchir les cares toutes les semaines en progressant de quelques centimètres vers le haut à chaque *pique*. Les copeaux qui tombent sont appelés des *galips* et sont gardés pour allumer le feu.

L'amasse (récolte de la résine)

La *pique* occupe les gemmeurs durant la majorité de la campagne de gemmage, jusqu'au mois d'octobre. On progresse en général de 1 m par an, les *cares* qui ont plusieurs années peuvent atteindre jusqu'à 5 m. Le résinier montait alors sur son pitey pour pratiquer la *pique*. Le béret landais constituait lui aussi un outil de travail, puisqu'il protégeait les yeux du résinier des petits copeaux de bois.

À ce stade, la température et l'ensoleillement sont décisifs, plus il fait chaud, plus la résine coule.



Les outils de transport

Quand les pots étaient pleins, la femme du résinier les vidait grâce à une petite spatule (*la palinette*) dans des *escouartes* (réceptacles de 16 litres en bois ou en zinc), c'est *l'ammasse*. Les *escouartes* seront à leur tour vidées dans des barriques en métal pour être enfin acheminées vers les distilleries de résine.

La campagne se termine au mois de novembre avec l'arrivée de l'hiver. La dernière étape est le *barrasquage*. Le résinier entoure le pied du pin avec un drap et gratte la résine séchée sur la *care* pendant toute l'année avec le *barrasquit*. Le *barras* (résine sèche tombée sur le drap) est ensuite ajouté à la résine molle dans la barrique.

Au fil des saisons, le résinier entamera de nouvelles *cares* autour de l'arbre, ainsi un pin peut être gemmé pendant près de 80 ans. Un résinier devait en moyenne s'occuper de 4 000 pins, qui produisaient chacun environ 2,5 litres de résine par an en sachant qu'une *care* produit 1 à 1,5 litre par an.

Sources : Délibérations Archives Communales des arcs, recensement de la population.

Claude Courau, Le gemmage en forêt de Gascogne, Princi Negre Editions, Bordeaux 1995

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Gemmage.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gemmage)

F. DUGAS - 2019